

[Opération destination vacances lancée](#)

Jusqu'au vendredi 26 mars 2021

Depuis 2017, les centres sociaux et culturels de la ville de Garges-lès-Gonesse proposent aux habitants le projet « Destination Vacances ». Zoom sur un dispositif solidaire, à la portée de toutes les bourses !

Bourse Solidarité Vacances

Grâce au dispositif Bourse Solidarité Vacances (BSV) de l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV), le projet Destination vacances permet à des familles d'accéder à des offres de séjours autonomes durant une semaine, partout en France. « En solitaire, en couple, en famille ou entre amis, ce dispositif s'adresse à tous. » précise Benyounes Arraj, Adjoint au Maire « Nous proposons aux bénéficiaires de participer activement à l'organisation de leurs vacances. Ce projet est très apprécié des familles ! » poursuit-il Les familles qui répondent aux conditions d'accès se verront proposer des séjours à des tarifs préférentiels 50 à 70% moins chers par rapport au prix public. De son côté, la SNCF s'engage à offrir aux bénéficiaires des tarifs de billets de train préférentiels afin de permettre un maximum de départs.

Conditions d'accès

Pour bénéficier de cet accompagnement, vous devez :

- Soit avoir un Quotient Familial (QF) inférieur ou égal à 1 000 € sur l'année N-1. Pour cela, il vous faudra fournir une attestation CAF de l'année N-1 faisant état du QF.
- Soit avoir un Revenu Fiscal de Référence (RFR) inférieur, en fonction du nombre de parts fiscales, aux plafonds indiqués.

Modalités d'inscriptions

Du lundi 8 février au vendredi 26 mars 2021, les centres sociaux culturels accompagneront entre 10 à 15 familles, sur rendez-vous. La plateforme internet www.bsv.ancv.com, permettra aux familles de sélectionner les propositions de séjour, sous réserve des disponibilités. À l'issue de cette sélection, un dossier de candidature sera rempli avec le référent famille et retourné auprès de l'ANCV dans la limite de 50 jours avant le début de votre séjour. Le dernier avis d'imposition ou non-imposition sera demandé comme pièce justificative. Il est important de noter qu'un dépôt de dossier ne vaut pas validation. En 2021, les centres sociaux culturels accompagneront les familles pour des séjours compris **entre le samedi 3 juillet 2021 et le samedi 28 août 2021**. Compte-tenu du contexte sanitaire, les réunions d'information et les temps de recherche collective sont annulés.

Depuis le 8 février et jusqu'au 26 mars, vous aurez la possibilité d'obtenir plus d'informations ou de bénéficier d'un accompagnement personnalisé en vous présentant directement dans votre centre social culturel.

[Livret destination vacances 2021](#) 2.28 Mo

Vignette

[Ma mairie](#)

[Centres sociaux](#)

[Les Grands Rendez-Vous](#)

Publié le 05/02/2021